



Collège d'autorisation et de contrôle

Assignation de radiofréquence à titre provisoire

Décision du 11 avril 2024

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 8.2.1-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.

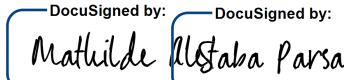
Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	Audio Side SRL
Siège social	Rue Roi Albert 1 ^o , 60 7850 Enghien
Numéro d'entreprise	0825.101.893
Date d'introduction de la demande	30.01.24

Identification de la fréquence provisoire autorisée

Période d'autorisation	Du 06/05/2024 au 12/05/2024 inclus.
Nom de la station	LA LOUVIERE
Fréquence	90.5 MHz
Adresse	Louvexpo - Rue Arthur Delaby, 7, 7100 La Louvière
Coordonnées géographiques	Latitude: 50° 28' 59"N Longitude : 4° 10' 54"E
PAR totale	10 W (10 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	20 m
Directivité de l'antenne	ND

Fait à Bruxelles, le 11 avril 2024.

DocuSigned by: 
8CA19B3ED537454...DF17779B49424C4...